

L'ÉROSION de la BIODIVERSITÉ

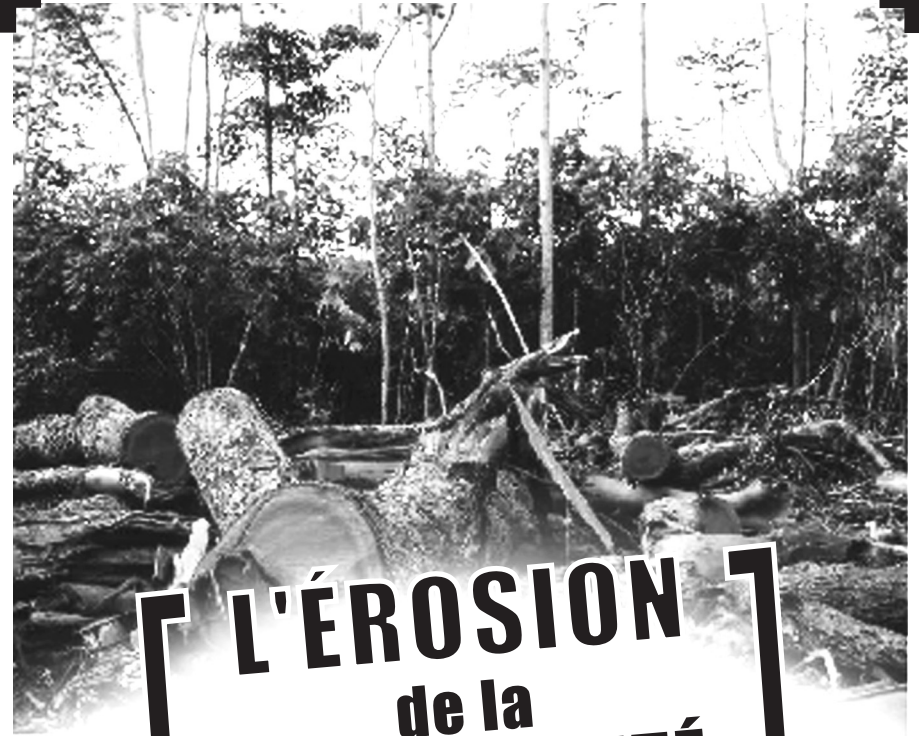
www.protection-des-animaux.org

L'incroyable expansion de l'espèce humaine au cours des derniers siècles a provoqué la disparition de nombreuses espèces animales et végétales. Cette disparition en masse est qualifiée de sixième crise d'extinction. Cette dernière est 100 à 1000 fois plus rapide que les précédentes, et ne cesse de s'accélérer de façon exponentielle.

A ce rythme, d'ici 50 ans, la moitié des espèces de la planète auront disparu.



PROTECTION-DES-ANIMAUX.ORG



L'ÉROSION de la BIODIVERSITÉ

www.protection-des-animaux.org

L'incroyable expansion de l'espèce humaine au cours des derniers siècles a provoqué la disparition de nombreuses espèces animales et végétales. Cette disparition en masse est qualifiée de sixième crise d'extinction. Cette dernière est 100 à 1000 fois plus rapide que les précédentes, et ne cesse de s'accélérer de façon exponentielle.

A ce rythme, d'ici 50 ans, la moitié des espèces de la planète auront disparu.



PROTECTION-DES-ANIMAUX.ORG

Les principales causes d'extinction sont présentées succinctement ci-dessous dans l'ordre de leur influence sur la biodiversité.

Fragmentation des milieux :



La fragmentation se manifeste lorsqu'un écosystème de large étendue est transformé par action humaine en de nombreux fragments, de tailles réduites, isolés spatialement les uns des autres (exemple : la déforestation).

L'effet négatif peut être dû soit à l'effet « mécanique », soit à une perturbation des processus de dispersion, soit à une diversité d'habitats devenue restreinte ou soit à un effet de lisière (conditions écologiques différentes) trop important.

Introduction d'espèces non indigènes :

Ce phénomène correspond à l'introduction volontaire ou involontaire par l'homme d'espèces animales ou végétales en des lieux où elles n'existent pas normalement. Il s'est particulièrement accru avec le développement des transports et des échanges internationaux. Son effet délétère sur la biodiversité est présent lorsqu'une espèce parvient à se naturaliser (une espèce sur dix), et d'autant plus lorsqu'elle devient envahissante.



Sur exploitation des espèces :

On distingue plusieurs causes : la consommation (chasse, pêche, cueillette) ; la commercialisation (avec aussi un effet ricochet : les espèces touchées par erreur alors qu'elles ne sont pas visées) ; les collections (les pays développés participent au pillage de la faune et de la flore pour la constitution de collections) et les craintes ou superstitions (espèces exploitées pour leur soit disant effets bénéfiques, pour confectionner des « grigris »)

Pollution et bio-contamination :

Les pollutions physiques et chimiques sont à l'origine de la fragilisation des espèces animales et végétales au travers de phénomènes de bio-accumulation : accumulation par certains organes de substances chimiques qui nuisent au bon fonctionnement physiologique, voire qui causent la mort par empoisonnement.



Phénomènes climatiques globaux :

Le réchauffement planétaire occasionné par les activités humaines provoque la disparition d'un certain nombre d'espèces, et notamment les espèces endémiques.

[Ce que vous pouvez faire]

- Réduisez votre consommation de bois et de papier
- Ne relâchez aucune espèce animale ou végétale exotique dans la nature
- Ne participez pas au trafic d'animaux sauvages qu'ils soient vivants ou morts
- Réduisez vos déplacements quotidiens en voiture afin de limiter l'émission de gaz à effet de serre

Pour plus d'informations, veuillez écrire à webmaster@protection-des-animaux.org

Les principales causes d'extinction sont présentées succinctement ci-dessous dans l'ordre de leur influence sur la biodiversité.

Fragmentation des milieux :



La fragmentation se manifeste lorsqu'un écosystème de large étendue est transformé par action humaine en de nombreux fragments, de tailles réduites, isolés spatialement les uns des autres (exemple : la déforestation).

L'effet négatif peut être dû soit à l'effet « mécanique », soit à une perturbation des processus de dispersion, soit à une diversité d'habitats devenue restreinte ou soit à un effet de lisière (conditions écologiques différentes) trop important.

Introduction d'espèces non indigènes :

Ce phénomène correspond à l'introduction volontaire ou involontaire par l'homme d'espèces animales ou végétales en des lieux où elles n'existent pas normalement. Il s'est particulièrement accru avec le développement des transports et des échanges internationaux. Son effet délétère sur la biodiversité est présent lorsqu'une espèce parvient à se naturaliser (une espèce sur dix), et d'autant plus lorsqu'elle devient envahissante.



Sur exploitation des espèces :

On distingue plusieurs causes : la consommation (chasse, pêche, cueillette) ; la commercialisation (avec aussi un effet ricochet : les espèces touchées par erreur alors qu'elles ne sont pas visées) ; les collections (les pays développés participent au pillage de la faune et de la flore pour la constitution de collections) et les craintes ou superstitions (espèces exploitées pour leur soit disant effets bénéfiques, pour confectionner des « grigris »)

Pollution et bio-contamination :

Les pollutions physiques et chimiques sont à l'origine de la fragilisation des espèces animales et végétales au travers de phénomènes de bio-accumulation : accumulation par certains organes de substances chimiques qui nuisent au bon fonctionnement physiologique, voire qui causent la mort par empoisonnement.



Phénomènes climatiques globaux :

Le réchauffement planétaire occasionné par les activités humaines provoque la disparition d'un certain nombre d'espèces, et notamment les espèces endémiques.

[Ce que vous pouvez faire]

- Réduisez votre consommation de bois et de papier
- Ne relâchez aucune espèce animale ou végétale exotique dans la nature
- Ne participez pas au trafic d'animaux sauvages qu'ils soient vivants ou morts
- Réduisez vos déplacements quotidiens en voiture afin de limiter l'émission de gaz à effet de serre

Pour plus d'informations, veuillez écrire à webmaster@protection-des-animaux.org